Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le 14/06/2023
ID : 060-216002923-20230606-2023060605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)

République Française

SÉANCE DU 6 JUIN 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11
Date de la convocation : 31/05/2023		Date d'affichage :31/05/2023

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
11	0	0

L'an deux mil vingt-trois et le 6 juin à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilles BOYENVAL, Maire.

Présents : Serge JACQUET, Bruno VITRY, Robert PILLET, Thierry GUILLOU Fabienne LOFFET, Frédéric MARQUIS, Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, François LOUIS,

Absente excusée : Martine LEFEBVRE (pouvoir donné à Bruno VITRY)

Secrétaire de séance : Fabienne LOFFET

DECISION MODIFICATIVE/ BUDGET ASSAINISSEMENT : ACHAT D'UN ORDINATEUR

Réf : 2023060605

Monsieur le Maire explique à son conseil municipal que l'ordinateur de la mairie est défectueux. Il précise qu'il a été acheté en avril 2016. Etant donné que la commune a acheté l'ancien et afin de répartir les coûts entre les deux budgets et notamment depuis la mise en place de la facturation.

Monsieur le maire propose à son conseil municipal que le prochain PC soit acheté par le budget assainissement. Il présente un devis de la société AMBRE pour un montant de 2 650€ HT soit 3 180 €TTC et demande à son conseil municipal de faire une décision modificative en conséquence.

Le conseil municipal accepte les propositions de M. le Maire et établit la décision modificative suivante :

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le 14/06/2023
ID : 060-216002923-20230606-2023060605-DE

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opé.	Nature	Montant €
23	2315	10003	Construction	-3 180.00 €
21	2183	10002		3 180.00 €

Pour extrait conforme

Le Maire,
Gilles BOYENVAL

Mairie de HALLOY 60210 OISE